



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

18 | Printemps 2008
Zoé l'équation fatale

Les médias et l’Affaire

Christian Troubé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/207>

ISBN : 978-2-918362-36-4

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2008

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Christian Troubé, « Les médias et l’Affaire », *Humanitaire* [En ligne], 18 | Printemps 2008, mis en ligne le 12 octobre 2009, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/207>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Tous droits réservés

Les médias et l’Affaire

Christian Troubé

- 1 Tribunal de Créteil, le 28 janvier dernier. Les juges saisis de l’affaire de l’Arche de Zoé, et qui doivent convertir en droit français la peine prononcée par la cour tchadienne le 26 décembre 2007 à l’encontre des six accusés de l’association, rendent un jugement sans surprise : huit ans de prison ferme. Strictement encadrés par une convention signée entre le Tchad et la France en 1976, et dont les membres de l’Arche de Zoé ont accepté les principes en demandant leur transfèrement en France, les juges de Créteil n’ont eu ni les moyens de moduler les peines ni de les assouplir. A l’annonce du verdict, les familles et les proches crient au scandale et reportent leur colère... sur les médias, présents en nombre dans la salle des pas perdus du tribunal. Des insultes graves sont prononcées. Des menaces sont proférées également envers des journalistes qui « couvrent » l’affaire. Globalement, les représentants des médias sont accusés de tous les maux, et en particulier d’être systématiquement hostiles à l’Arche de Zoé.
- 2 Un raisonnement que reprendront à leur compte les responsables de l’association, incarcérés à Fresnes. Mi-février, dans la perspective d’une libération liée à la grâce du président tchadien, Eric Breteau fait connaître, depuis sa cellule, la liste des médias qu’il estime favorables à l’Arche de Zoé et à qui il est prêt à parler : *Métro*, *20 minutes*, *Le Parisien* et *Le Figaro*. Il laisse également entendre qu’il privilégierait France 2 pour une interview. Emilie Lelouch semble elle plus dubitative : « Pour ce qui est des journalistes, je pense que personne n’est "favorable" à ADZ. Certains se posent plus de questions que d’autres, certains ne nous sont pas hostiles, beaucoup veulent "récupérer" l’affaire, mais franchement, personne n’est monté au front. Ils sont muselés, peut-on dire... Mouais », écrit-elle dans une lettre expédiée de Fresnes le 22 janvier.
- 3 Sur les sites de soutien à l’Arche de Zoé, où un faible bataillon de contributeurs continue de justifier la pertinence de l’opération Darfour de l’Arche de Zoé quatre mois après son retentissant échec, les journalistes n’ont pas non plus bonne presse, accusés de ne pas prendre le parti de l’association, voire soupçonnés, au nom d’obscures théories du complot, de cacher des vérités, de garder sous le coude des révélations gênantes et, bien entendu, d’être aux ordres d’une raison d’Etat (le ministère des Affaires étrangères,

l'Elysée) qui transformerait l'Arche de Zoé en bouc émissaire. Ce rejet est l'illustration d'un dépit. Cette aigreur vis-à-vis des médias est en fait à la hauteur des espoirs que l'Arche de Zoé avait mis dans les journalistes dans le cadre de son « opération Darfour ». Car, dans l'esprit de ses concepteurs, l'opération « sauver des orphelins du Darfour » devait être autant médiatique qu'humanitaire.

- 4 L'opération démarre d'ailleurs par un communiqué de presse, initiative commune de l'Arche de Zoé et de Sauver le Darfour. Un communiqué rendu public, après une rédaction laborieuse, le 28 avril 2007 et qui annonce que « 10 000 orphelins du Darfour » seront « évacués vers l'Europe et les USA ». Très vite, l'Arche de Zoé annonce aussi que l'opération va faire l'objet de reportages sur les grandes chaînes de télévision, ce qui se conclura par l'accréditation sur le terrain d'un journaliste-reporter d'images de l'agence Capa, d'un photographe de l'agence Synchro-X. Deux journalistes qui seront présents pendant quinze jours à Abéché pendant qu'une de leurs collègues, journaliste à France 3-Méditerranée, en congés, filmera des archives pour l'association en tant que vice-présidente du Cofod, le Collectif des familles d'accueil. La veille de l'arrivée attendue de l'avion en provenance du Tchad sur l'aéroport de Vatry, dans la Marne, une conférence de presse est également programmée. Enfin, pendant toute la durée des réunions en province, où les membres de l'Arche de Zoé présentent l'opération aux potentielles familles d'accueil (entre mai et septembre 2007), la presse régionale fait également écho aux projets d'Eric Breteau.
- 5 La presse est alors considérée par l'Arche de Zoé et le Collectif des familles d'accueil comme une alliée stratégique, qui doit donner un écho maximum à l'opération. Les articles de la presse locale, qui manquent souvent de recul, donnent à voir une opération généreuse et sympathique. Pourtant, déjà, les nuages s'accumulent. Le ministère des Affaires étrangères diffuse des communiqués de presse de mises en garde (25 mai, 14 juin, 3 août), des associations comme Médecins du Monde ou Enfance et adoption également. Une information judiciaire à l'encontre de l'Arche de Zoé est ouverte (25 juillet), des auditions des responsables de l'association sont organisées à la Brigade des mineurs de Paris (10 et 12 août) sans que ces faits soient repris par les médias, en dehors des agences de presse qui signent quelques dépêches. Ayant donné peu d'échos au communiqué commun Arche de Zoé-Sauver le Darfour du 28 avril, considéré globalement dans les rédactions comme un « coup de pub », la presse nationale continue de considérer l'affaire de l'Arche de Zoé comme un non-événement, jusqu'au coup de théâtre du 25 octobre.
- 6 Pourtant ce silence des médias traditionnels n'aura pas empêché l'Arche de Zoé de trouver une audience. Signe des temps, elle va la trouver sur Internet. C'est sur le web que l'opération Darfour va se développer dans un « bouche à oreille » numérique qui mériterait en soi une étude sociologique. Annoncé sur le site de l'Arche de Zoé, l'appel en direction de familles prêtes à accueillir des orphelins du Darfour va rencontrer un grand succès qui dépasse les frontières françaises et celles de l'humanitaire. Très vite, l'appel est relayé sur des forums liés à l'adoption ou des sites comme Doctissimo ou Aufeminin.com ou encore des forums liés à la situation au Darfour ou, plus généralement, à l'Afrique. La sollicitation de l'Arche de Zoé se retrouve démultipliée.
- 7 Certes, la médiatisation d'une crise humanitaire pour « réaliser un coup » n'est pas en soi une nouveauté. Il suffit pour cela de se souvenir des grands débats entre « gauchistes » et « aroniens » des années 1970 à propos du Cambodge ou des *boat people*, puis des interrogations sur la manipulation des humanitaires par le régime éthiopien dans les années 1980, des ombres de l'opération Turquoise au Rwanda dans les années 1990. On

peut multiplier ainsi les exemples à l'infini. Mais la norme était que ces débats se déroulaient sur un « corpus » d'informations et d'argumentations généralement solide, relayé par des professionnels des médias. Mais aujourd'hui, le miroir grossissant de la télévision, ajouté au flou informationnel d'Internet, où tout se vaut, où tout se contredit, où la moindre rumeur devient information et où la moindre assertion péremptoire devient opinion, change radicalement la donne. L'indignation s'y nourrit de l'émotion. Et efface le recul et la réflexion nécessaires à tout engagement.

- 8 Une fréquentation assidue des sites de discussion liés à l'Arche de Zoé, à commencer par le forum interne des familles d'accueil, ouvert le 31 juillet 2007, ainsi que les sites de soutien aux membres emprisonnés, ouverts après leur arrestation au Tchad, le 25 octobre 2007, laisse largement perplexe. Les contradicteurs y étaient rapidement éconduits au nom d'une « vérité » qu'auraient détenue, au nom d'une « légitimité humanitaire », les fondateurs de l'Arche de Zoé, l'histoire y est réécrite en permanence, des informations fantaisistes, provenant d'adeptes de la théorie du complot ou de supports idéologiques comme les médias évangéliques américains, y sont prises pour argent comptant, les juges, les politiques et les journalistes y sont, bien sûr, en permanence vilipendés.
- 9 Par son instantanéité, son absence de recul, Internet joue désormais, pour le meilleur et pour le pire, un rôle de premier plan dans l'approche par le grand public des questions humanitaires. Dans le cas de l'Arche de Zoé, c'est sur Internet qu'au moment du Tsunami, Eric Breteau, de la Fédération française des 4x4, et Guillaume Catala, le fondateur de l'association éponyme australienne, se sont rencontrés. Toujours sur la toile que Eric Breteau a pu rendre visibles les activités de l'association en Indonésie puis son projet sur le Darfour. Encore sur Internet que des familles en recherche d'enfants du Darfour à accueillir ou à adopter se sont mobilisées. Et qu'elles ont ensuite débattu à l'infini sur les méthodes employées par Eric Breteau, sur les moyens de transports employés pour sortir les enfants du Darfour (d'abord dans le désert, puis en bateau via le canal de Suez (sic), ou sur « les bonnes techniques d'allaitement »... Et qu'elles se sont, *in fine*, « auto-convaincues » de la pertinence de la démarche de l'Arche de Zoé, et par conséquent du bienfait de leur action.
- 10 Comme à l'ensemble des institutions, Internet pose donc à la communauté de l'humanitaire un problème de fond : pouvoir y faire entendre sa voix, ses vérités en toute sérénité. Ce n'est pas gagné. Les quelques humanitaires professionnels européens et africains de retour de mission au Darfour qui ont tenté de faire entendre leurs arguments sur les forums de soutien de l'Arche de Zoé se sont tous faits injurier et éjecter des sites au bout de quelques échanges. Au nom d'une fausse image de l'humanitaire : « Taisez-vous donc, vous qui gagnez 3 000 euros par mois ! » explique ainsi un défenseur de l'Arche de Zoé à un volontaire d'ONG qui rentre du Darfour et qui tente de lui expliquer la réalité du terrain. Au-delà d'Internet, c'est toute la question d'une information raisonnée sur l'humanitaire qui est en cause, comme l'explique par ailleurs, dans ce même numéro de la revue, Philippe Ryfman.
- 11 Le 25 octobre 2007 et dans les jours qui suivent, l'Arche de Zoé fait enfin la une de la grande presse, mais pas de la façon dont ses responsables l'avaient imaginée. Télévisions, radios, quotidiens et magazines relatent l'aventure de « l'Arche des zozos », selon l'expression de Bernard Kouchner. Les proches et les soutiens de l'association sont révoltés d'une telle présentation. Les familles d'accueil se divisent : quelques-uns crient à l'escroquerie, d'autres soutiennent encore envers et contre tout Eric Breteau, beaucoup s'enferment dans la discrétion en ayant le sentiment de s'être laissés prendre à un

mirage. L'arrestation de l'équipe de l'Arche de Zoé est l'occasion de jeter une lumière crue sur les méthodes de ces humanitaires amateurs qui oscillent entre la légèreté, la naïveté et la dissimulation. Elle est aussi une occasion pour des intellectuels (Rony Brauman, Bernard-Henri Lévy, Régis Debray, Michel Galy) ou des représentants d'ONG (Coordination Sud, Solidarités, Action contre la Faim, Médecins du Monde) de réfléchir aux limites de la pratique humanitaire à travers des tribunes. En général, dans la presse écrite, les articles resteront factuels, tournant autour d'un nombre réduit de sujets : la personnalité des responsables de l'Arche de Zoé, souvent décrits comme des exaltés ; les relations franco-tchadiennes, du voyage éclair de Nicolas Sarkozy au verdict du procès ; les familles d'accueil. Un volume non négligeable de pages écrites, d'émissions de radio et de télévision est consacré en quatre mois à l'Arche de Zoé, au point qu'interrogés dans le cadre du 21^e baromètre annuel sur l'évaluation de la presse (*La Croix* du 23/01/08), un Français sur deux jugera que les médias ont trop parlé de l'Arche de Zoé.

- 12 Une distinction s'établit rapidement dans les médias entre les pratiques de l'Arche de Zoé et celles des ONG. Vue par les soutiens de l'Arche de Zoé, cette distanciation qui s'appuie sur des faits apparaît comme une trahison. Le sommet du divorce étant atteint lors des diffusions, les 4 novembre 2007 et 6 janvier 2008, des reportages tournés sur place par Marc Garmirian de l'Agence Capa et Marie- Agnès Pèleran de France 3. Dans un phénomène d'arroseur arrosé, les deux documents qui auraient dû assurer une sorte d'adoubement médiatique à l'opération si elle avait réussi se transforment en éléments à charge pour l'association d'Eric Breteau. Mais ils posent aussi une question vertigineuse : comment ces deux reportages auraient-ils été montés, comment leur récit aurait-il été construit si les enfants étaient arrivés en France le 25 octobre 2007 ? Si l'Arche de Zoé avait réussi son pari fou ?
- 13 Très axé sur une couverture factuelle au jour le jour, basé sur quelques stéréotypes récurrents, le bilan médiatique de l'affaire de l'Arche de Zoé laisse cependant sur sa faim. Elle donne au final l'impression d'avoir été univoque dans sa simplification. A cela, deux raisons : d'une part, la judiciarisation de l'affaire, qui a jeté en pâture à l'opinion publique six coupables exotiques et conduit à une simplification extrême ; d'autre part, la faible exploitation des arguments donnés par les membres de l'Arche de Zoé eux-mêmes. Ces arguments, essentiellement à travers des lettres écrites par Eric Breteau et Emilie Lelouch depuis leur lieu d'incarcération (N'Djamena ou Fresnes), pourtant assez facilement disponibles, n'ont été que très peu exploités par les médias. Comme s'il avait fallu se contenter de la version initiale donnée de l'affaire après le 25 octobre : à savoir, l'aventure piteuse et scandaleuse de pseudo-humanitaires en Afrique. On le regrettera car, à défaut d'être pris pour argent comptant, la publication de ces documents aurait sans doute permis un rééquilibrage de l'approche de cette affaire. Et donc permis de sortir d'une lecture manichéiste si coutumière dans le traitement médiatique de l'humanitaire. Ce rééquilibrage en faveur des sources de l'Arche de Zoé aurait sans doute permis aussi de creuser plus en profondeur des aspects particuliers de l'opération, notamment dans ses rapports avec le Quai d'Orsay ou le gouvernement tchadien. La dictature du « flux tendu » de l'actualité où une affaire chasse l'autre aura là aussi joué son rôle mais il n'est pas interdit d'imaginer, avec le recul de quelques mois, un « droit de suite ».

RÉSUMÉS

Tribunal de Créteil, le 28 janvier dernier. Les juges saisis de l'affaire de l'Arche de Zoé, et qui doivent convertir en droit français la peine prononcée par la cour tchadienne le 26 décembre 2007 à l'encontre des six accusés de l'association, rendent un jugement sans surprise : huit ans de prison ferme. Strictement encadrés par une convention signée entre le Tchad et la France en 1976, et dont les membres de l'Arche de Zoé ont accepté les principes en demandant leur transfert en France, les juges de Créteil n'ont eu ni les moyens de moduler les peines ni de les assouplir. A l'annonce du verdict, les familles et les proches crient au scandale et reportent leur colère... sur les médias, présents en nombre dans la salle des pas perdus du tribunal. Des insultes graves sont prononcées. Des menaces sont proférées également envers des journalistes qui « couvrent » l'affaire. Globalement, les représentants des médias sont accusés de tous les maux, et en particulier d'être systématiquement hostiles à l'Arche de Zoé.

INDEX

Index géographique : Darfour, Soudan

Mots-clés : Arche de Zoé, Crise humanitaire, Justice internationale, Média, Orphelin

AUTEUR

CHRISTIAN TROUBÉ

Christian Troubé est rédacteur en chef de l'hebdomadaire *La Vie*. Il est notamment l'auteur de *L'humanitaire en turbulences*, *Les ONG face aux défis de la solidarité internationale*, de *Les Nouvelles famines*, *Des catastrophes pas si naturelles* et de *Les Forcenés de l'humanitaire*. *Les leçons de l'Arche de Zoé*, trois ouvrages parus aux Editions Autrement en 2006, 2007 et 2008.